Le carnet de santé, une histoire méconnue

G. Dutau, Toulouse

Les textes qui composent cet ouvrage soulignent tous l'importance de l'examen complet et systématique de tous les enfants quel que soit le motif de consultation. L'interrogatoire et l'examen clinique constituent donc, avec les dépistages néonatals, les outils de détection et de diagnostic précoce. En filigrane de ces actions, le carnet de santé a été conçu pour colliger les observations et les résultats médicaux, permettant ainsi de faciliter la détection des anomalies de la croissance, du développement psychomoteur, de l'audition, etc. Sait-on que l'idée du carnet de santé est beaucoup plus ancienne qu'il n'y paraît ? Voici quelques jalons de son histoire.

LE CONCEPT DU CARNET DE SANTÉ DATE DE LA SECONDE MOITIÉ DU 19e SIÈCLE

C'est un médecin montpelliérain, Jean-Baptiste Fonssagrives (1823-1884), qui, le premier, a imaginé le carnet de santé. En 1868, il publia un ouvrage intitulé *Le rôle des mères dans les maladies des enfants, ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin.* Non seulement, l'ouvrage était un guide pour les mères, afin qu'elles donnent les meilleurs soins à leurs enfants, mais, comportement particulièrement novateur, il les incitait aussi à coopérer avec les médecins pour faciliter le diagnostic et les soins [1, 2]. L'année suivante, en 1869, poursuivant son objectif, il publiait un livret en deux versions, pour les filles et pour les garçons : *Le livret maternel pour prendre des notes sur la santé des enfants* [1, 2].

Jean-Baptiste Fonssagrives doit être considéré comme l'inventeur du carnet de santé. Si son initiative eut peu d'échos en France, son ouvrage fut traduit dans plusieurs pays, en particulier aux Etats-Unis, en Hollande et en Italie [2].

Par la suite, quelques médecins français ont imaginé d'autres carnets de santé. Avant de décrire ceux que nous avons répertoriés, il est indispensable de montrer l'importance du rôle méconnu de Louise Hervieu dans la mise en œuvre du carnet de santé, tous âges confondus.

LOUISE HERVIEU ET LE « CARNET DE SANTÉ »

Louise Hervieu, née à Alençon le 26 octobre 1878, a vécu soixante-seize ans. Quoique déjà longue, sa vie fut une suite presque ininterrompue de souffrances liées à une affection sanguine héréditaire

qui la rendit infirme. Elle eut cependant la force de construire une œuvre artistique aux multiples facettes : peintre, dessinatrice et écrivain, avec en particulier la publication de *Sangs* [3]. L'anémie chronique et les épreuves qui l'obligèrent si souvent à garder la chambre lui donnèrent l'idée de créer un objet, le *Carnet de santé,* qui permettrait aux patients atteints d'affections chroniques d'être mieux suivis tout au long de leur existence, au gré de leurs déplacements et de la consultation de nouveaux médecins. Elle essaya de convaincre les pouvoirs publics de la pertinence de son projet, allant jusqu'à créer une association qui porta son nom : « Association Louise Hervieu, pour l'établissement du *Carnet de santé* », déclarée d'utilité publique le 31 janvier 1938 sous le n° 175 630.

Les documents que nous produisons ici datent de 1938, juste avant la reconnaissance de son association.

Lettre à Germaine Lecomte, 26 janvier 1938 (figure 1)

« Chère, qui avez toujours soutenu la juste cause du *Carnet de santé,* je viens vous prier ainsi que le cher René Durey de cette conférence. De ce grand soir qui verra naître le *Carnet de santé.* Mais je suis si faible tandis que je la prépare et dans de si gros malaises que j'en appréhende. Grâces vous soient rendues pour votre générosité et votre droiture de l'âme. Je vous donne les mains à tous deux en confiance. Votre Louise. »

Figure 1
Sur papier à en-tête de l'Association Louise Hervieu pour l'établissement du *Carnet de santé :* « De la part du Comité, respectueusement : le secrétaire Gilbert Gruet », qui transmet à Germaine Lecomte une lettre de Louise Hervieu.

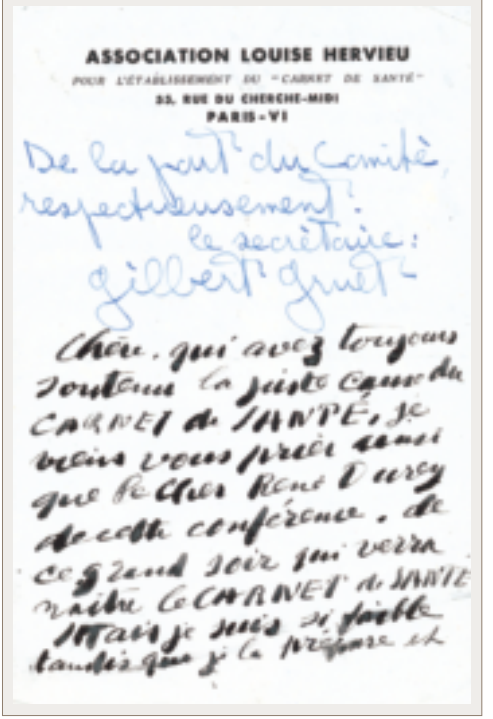
ASSOCIATION LOUISE HERVIEU
POUR L'ÉTABLISSEMENT DU "CARNET DE SANTÉ"
33, RUE DU CHERCHE-MIDI
PARIS-VI

De la part du Comité,
respectueusement :
le secrétaire :
Gilbert Gruet

Chère, qui avez toujours
soutenu la juste cause du
CARNET de SANTÉ, je
viens vous prier ainsi
que le cher René Durey
de cette conférence. De
ce grand soir qui verra
naître le CARNET de SANTÉ
Mais je suis si faible
tandis que je la prépare et

Figure 2
Sur le même papier à en-tête : « Mercredi, Pour qui ces magnifiques et blanches fleurs… »

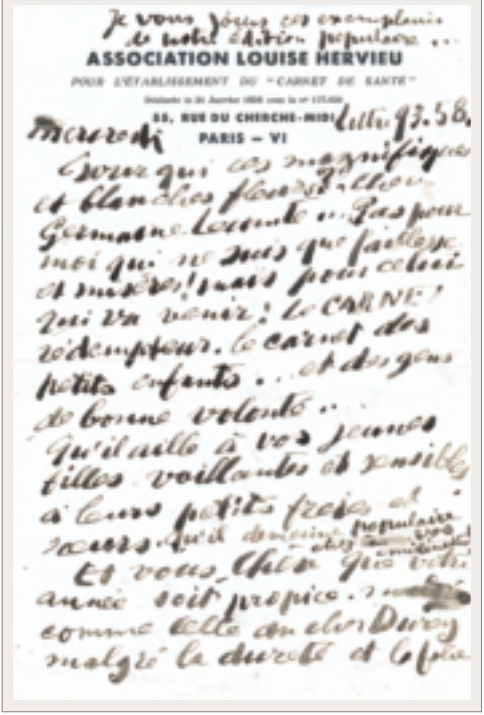

Lettre à Germaine Lecomte, non datée, probablement de février 1938 (figure 2)
« Pour qui ces magnifiques et blanches fleurs ? Chère Germaine Lecomte… Pas pour moi qui ne suis que faiblesses et misères ! Mais pour celui qui va venir : le *Carnet* rédempteur, le carnet des petits enfants… et des gens de bonne volonté…
Qu'il aille à vos jeunes filles vaillantes et sensibles, à leurs petits frères et sœurs. Qu'il devienne populaire chez vos midinettes… »
L'importance du carnet de santé des enfants sera reconnue avant la guerre de 1939-1945 et le carnet deviendra obligatoire en 1945. Des améliorations successives lui ont été apportées en particulier en 1979, 1989 et 1999.

LE « LIVRET DE L'ENFANT » DU DR VICTOR FUMOUZE-ALBESPEYRES

Ce livret est inspiré d'un ouvrage antérieur du Dr E. Périer, « directeur des Annales de médecine et de chirurgie ». Auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation, ce pédiatre publia à la fin du 19e siècle un *Livret de famille* dont l'objectif était simple : « Il faut que la mère qui a la charge douce et délicate de veiller à la conservation de son enfant apprenne à l'observer, afin de rendre compte au médecin de ce qui s'est passé entre deux visites ». La relation médecin-famille n'est encore que duale (mère-médecin) : c'est la mère qui recueille les faits, et le méde-

Figure 3
Le *Livret de l'enfant* du Dr Fumouze-Albespeyres

EXPLICATIONS
DU 15e QUESTIONNAIRE

HABITUDES MORBIDES, etc.

EXPLICATIONS
DU 16e QUESTIONNAIRE

PARTICULARITÉS PHYSIOLOGIQUES

cin qui les explique, attribuant à chacun sa signification.

L'idée du Dr Périer fut reprise (avec son autorisation) par le Dr Fumouze-Albespeyres. L'idée de ce dernier était que chaque mère de famille puisse tenir un « journal de bord » dans lequel elle noterait tous les faits concernant la santé de ses enfants, « susceptibles d'éclairer le médecin en cas de maladie, dans le présent et dans l'avenir ». En fait, le *Livret de l'enfant* de Victor Fumouze-Albespeyres est davantage un livre (puisqu'il comporte 140 pages) qu'un livret. Superbe ouvrage richement illustré et à tranche dorée, il se compose de cinq parties :

☐ première partie : vingt explications sur la rédaction de notes : conditions de naissance ; allaitement ; complications de l'allaitement ; sevrage ; poids des filles et des garçons ; croissance des filles et des garçons ; première dentition ; deuxième dentition ; langage, marche et attitudes ; vaccination et revaccination antivarioliques ; habitudes hygiéniques ; habitudes morbides ; particularités physiologiques ; généalogie ; indispositions ou maladies ; accidents ; constitution ;

☐ deuxième partie : vingt réponses aux questions que suscitent les vingt explications. La mère dispose d'un espace pour noter les observations qu'elle a faites chez son enfant ;

☐ troisième partie : conseils sur l'éducation physique des enfants (alimentation, soins du corps, hygiène et éducation) ;

Figure 4
Le *Carnet de pesées* du Dr Deschiens (1928)

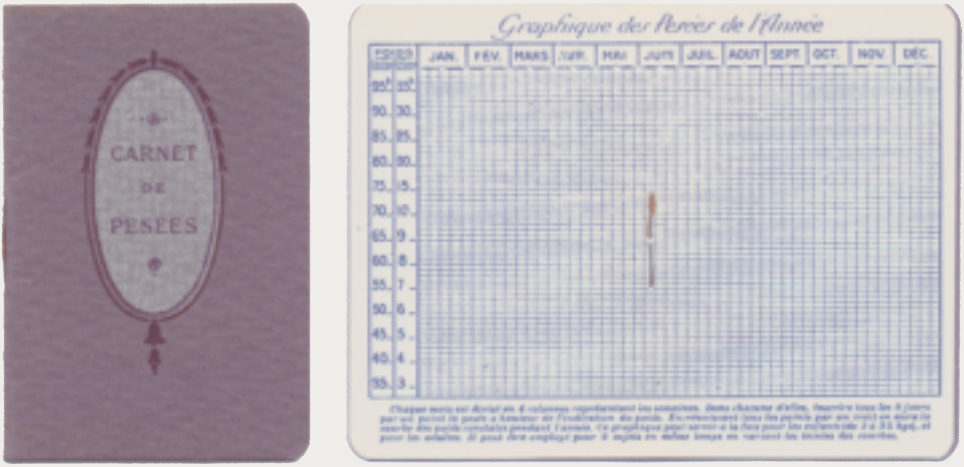

☐ quatrième partie : préservation des maladies et médecine d'urgence sous la forme d'un abécédaire allant de « accidents » à « vers »… en passant par « coliques », « diphtérie » et « oreillons » ;
☐ cinquième partie : pesées de l'enfant.
Sur sept exemplaires de ce livret que nous avons vus ou dont nous avons eu connaissance, tous sont neufs sauf un, ce qui suggère que ce carnet, beaucoup plus considéré comme un « beau livre » que comme un livret utile, a peu servi. C'est aussi un livret publicitaire (mais c'était permis à l'époque), qui vante les propriétés des globules Fumouze anti-asthmatiques, du baume Lartigol contre les névralgies et les douleurs, du sirop Berthé qui calme les enfants, de la Carnine Lefrancq, des papiers et cigares Barral contre les accès d'asthme, des suppositoires Chaumel pour équilibrer des fonctions digestives ! Il n'empêche que cet ouvrage, remarquable à beaucoup d'égards, est original sur un point important : la mère et l'enfant se situent bien au centre du « programme préventif » du Dr Fumouze-Albespeyres, qui reprend ici l'idée centrale de Jean-Baptiste Fonssagrives (figure 3).

LES AUTRES CARNETS DE SANTÉ DE L'ENFANT

L'ingénieur Jules Lescasse a publié pour la première fois en 1887 un carnet, *Le carnet de bébé* (in-16 de 32 pages), accompagné d'un tableau graphique indiquant l'état de croissance et de santé de l'enfant. Par la suite, cet ouvrage a été plusieurs fois réédité [in 1].
Un joli petit *Carnet de pesées* a été édité par le Dr Deschiens, pharmacien à Paris, qui produisait le « sirop de Deschiens à l'hémoglobine », pour traiter l'anémie bien sûr, mais également des symptômes aussi divers que « neurasthénie », « faiblesse », « maladies consomptives » (tu-

berculose surtout), « convalescence », « surmenage », « grossesse », « allaitement » et « formation »… Sous couverture cartonnée bleue, il comporte 12 pages avec les pesées des quatre premiers trimestres, des repères normaux du poids et de la taille jusqu'à vingt mois, quelques indications sur la croissance et, dans les pages centrales, le graphique des pesées de l'année (figure 4). « La balance c'est le baromètre de la santé », proclame Deschiens ; il a raison !

Un carnet de 8 pages, *Mon carnet,* muni d'un papier protecteur transparent (13 x 21 cm) a été publié par les Editions Lloyd Sloane & Cie Paris (vers 1950) (figure 5). Il comporte des indications d'état civil, des repères du poids et de la taille jusqu'au vingt-quatrième mois, des pages pour indiquer quelques dates principales : le baptême (!), la première dent, la date des premiers balbutiements et paroles, les premiers pas, quelques instantanés et le premier anniversaire, le tout agrémenté de jolis dessins (anonymes) colorés. Il comporte aussi deux pages de conseils aux mamans et se termine ainsi : « Bébé aussi deviendra plus tard une grande personne. Grâce aux bons soins de sa maman, il aura une bonne santé et aura droit à un bel avenir. Pourvu que vous puissiez lui donner une bonne éducation et même l'aider à s'établir ! [Et comme à cette époque les rôles des parents étaient précisés par la force de la tradition] C'est le rôle du papa qui y a songé en s'assurant en faveur de bébé ». Suit de la place pour indiquer le numéro de la police d'assurance, la date d'échéance et la signature de l'assureur : la Lloyd of course !

Figure 5
Mon carnet, édité par Lloyd Sloane & Cie

AUJOURD'HUI

Le carnet de santé d'aujourd'hui a été rendu obligatoire en 1945 par l'article L.163 du Code de la santé publique. Depuis lors il a subi plusieurs améliorations qui ont augmenté son format et son volume. En Europe, il existe de fortes disparités entre les différents carnets : avec 96 pages, le carnet français est le plus lourd, le carnet suisse étant le plus léger (23 pages).

Le carnet de santé est devenu irremplaçable, non seulement pour le suivi de l'enfant mais aussi pour la prévention et le diagnostic précoce [4]. Les textes qui composent cet ouvrage le démontrent amplement. Entre autres possibilités, il permettra de détecter une cassure de la courbe de croissance pondérale, le début d'un retard statural, l'amorce d'une obésité, etc. Pour le suivi des maladies chroniques, le carnet standard est également important comme, par exemple, pour la drépanocytose [4]. Toutefois, au cours des affections de longue durée comme la mucoviscidose ou l'asthme, les carnets spécialisés sont plus utiles, mais leur étude sort du cadre qui nous est imparti [5].

Avec les certificats obligatoires des neuvième et vingt-quatrième mois, le carnet de santé est également un outil épidémiologique dont la portée est peut-être négligée [6]. En effet, les vingt-deux indicateurs qu'il comporte permettent de suivre la santé des jeunes enfants à l'échelon national et d'établir des comparaisons par département, ce qui, théoriquement, devrait permettre de renforcer les actions là où le besoin s'en fait sentir [6].

Par contre, on peut lui reprocher d'être moins qu'il ne le devrait un outil d'éducation pour la santé. La raison principale de cette évolution vient probablement de ce que les mères (les parents) ont été progressivement un peu dépossédés d'un objet qui, historiquement, leur était primitivement destiné. Toutefois, le pédiatre et les parents doivent se l'approprier (et c'est souvent ce qu'ils font !) pour en faire un outil de suivi, de détection précoce et d'échanges en le remplissant régulièrement et correctement, c'est-à-dire sans développements excessifs, ni diagnostics non vérifiés. □

Références

[1] ROLLET C. : « Un carnet de santé pour les enfants : panorama contemporain », *http://www-aidelf.ined.fr/colloques* et *Medicina & Storia*, 2004 ; *IV, 7* : 31-5.

[2] ROLLET C. : « History of the health notebook in France : A stake for mothers, doctors and state », *Dynamis, Acta Hisp. Med. Sci. Hist. Illus.*, 2003 ; *23* : 143-66.

[3] HERVIEU L. : *Sangs*, Denoël et Steele, Paris, 1936 ; 390 pages.

[4] COLLIGNON H., FABER C. : « Le carnet de santé en pédiatrie. Compte-rendu de la 2e Journée du Groupe de pédiatrie générale de la Société française de pédiatrie, juin 2002 », *Médecine et enfance*, 2002 ; *22* : 423-7.

[5] BIDAT E., ROSSIGNOL B. : *Suivi de l'enfant et de l'adolescent asthmatiques*, édition Médecine et enfance, 2005.

[6] SÉNÉCAL J., BUSSIÈRE E., ROUSSEY M., MORELLEC J., PÉDRONO G. : « Les certificats médicaux obligatoires de la première enfance : un outil épidémiologique méconnu », *Bull. Acad. Ntle Méd.*, 2001 ; *185* : 727-47.